

Location du Plateau  
des Vaches

Le Conseil autorise le faire à louer "le Plateau des Vaches" à l'année, les lundis, mardis, mercredis, vendredis, les autres jours étant réservés à la sté de densé locale, ainsi que les jours fériés.

Retourner - Contacter  
l'administration.

La location sera annuelle avec clause de tacite reconduction ou de dénonciation de part et d'autre avec préavis de 3 mois. La superficie de ce plateau est approximativement de 40<sup>ha</sup>. Les abords de la carrière seront par coupés dans la location. Tous cas d'ouverture de cette carrière, aucune gêne ne pourra être faite, ni sur l'extension de cette carrière, ni sur l'exploitation. Le Conseil accepte le prix de 1600 F<sup>rs</sup> (huit mille six cents fr) offert annuellement par l'Autorité Libanaise.